

FICHE DETAILLEE

(3 pages maximum)

Etablissement :

Nom de l'établissement : CENTRE HOSPITALIER
Service : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Adresse : 207 Avenue Julien Fabre
Code postal : 13 300
Ville : SALON DE PROVENCE
Personne référente : Mme PORTES Marie
Fonction : Responsable des Ressources Humaines
Tél. : 04.90.44.91.64
E-mail : marie.portes@ch-salon.fr

Domaine(s) (cochez 1 ou plusieurs domaines) :

- Communication interne
- Conditions de travail et santé au travail
- Coopérations entre établissements
- Coopération entre professionnels
- Dialogue social
- Formation et développement des compétences
- Gestion RH / Contrôle de gestion
- GPEC
- Management
- Organisation du travail
- Politique sociale
- Qualité de vie au travail
- Autre (préciser)

Personnel concerné :

PM

PNM

Ensemble du personnel



FICHE SYNTHETIQUE

(publiée sur internet)

Etablissement :

Nom de l'établissement : CENTRE HOSPITALIER

Service : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Adresse : 207 Avenue Julien Fabre

Code postal : 13 300

Ville : SALON DE PROVENCE

Domaine(s)

Communication, Dialogue Social, Formation et Qualité de vie au travail

Titre

Café RH / Café RH Cadres

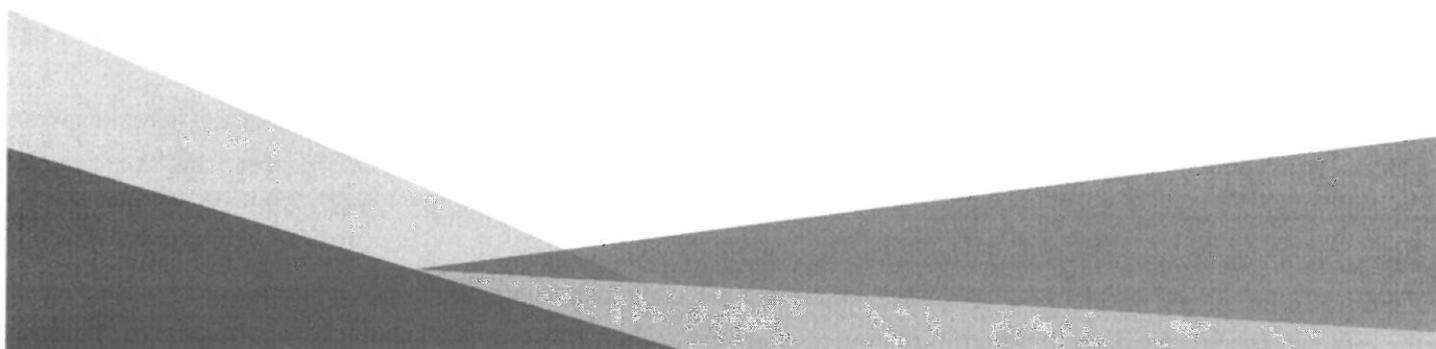
Résumé (maximum 10 lignes) :

Les cafés RH et les cafés cadres sont organisés tous les deux mois par l'Attachée et la Directrice des ressources humaines.

Ces rencontres informelles, autour d'un café, permettent la mise en œuvre d'une communication directe et de proximité entre la direction des ressources humaines et tout agent de l'établissement ayant une question relevant des RH, sans prise de rendez-vous.

Les cafés cadres permettent quant à eux de manière tout aussi informelle et non obligatoire de créer un espace de rencontre autour d'une thématique RH répondant à des problématiques de terrain telles que les autorisations d'absence, les congés maladie... Ces rencontres donnent lieu à l'issue à la diffusion d'une fiche thématique à l'ensemble de l'établissement, accessible à tous les membres du personnel qu'ils soient cadres ou non ; dans un objectif tant de professionnalisation des cadres que de transparence des modalités de gestion des ressources humaines.

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports communication.



Titre

Café RH / Café RH Cadres

Contexte et objectifs

Contexte : résultats du deuxième Baromètre social faisant état d'une dégradation d'indicateurs (Inquiétude sur l'avenir notamment).

Objectif : Mise en place d'une communication directe vis-à-vis de l'ensemble du personnel / Accompagnement des cadres afin de poursuivre la maîtrise de la gestion des Ressources Humaines

Description du projet, actions réalisées et calendrier

Création en février 2017 d'un café RH Bi mensuel : L'Attaché d'Administration Hospitalière et le Directeur des Ressources Humaines proposent des rencontres informelles et conviviales autour d'un café, permettant ainsi à tout agent qui le souhaite d'aborder les thématiques de leur choix, qu'il s'agisse de carrière, Compte Epargne Temps, avancements, primes, concours,..

Création en avril 2017 d'un Café RH Cadres Bi-mensuel : L'attachée et le Directeur des Ressources Humaines proposent des rencontres thématiques autour d'un café. Ce café se déroule autour de la présentation d'une synthèse juridique sur une thématique spécifique prédéfinie, suivie d'un échange sur les déclinaisons locales de la réglementation et les aspects pratique de leur mise en œuvre. Ces thématiques font l'objet à l'issue d'une diffusion d'une fiche thématique à l'ensemble de l'établissement et sur intranet. Premières thématiques

Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances...

Initiative RH

Concertation Syndicale avant mise en œuvre

Diffusion de l'information par note de service et journal interne

Pour le Café RH Cadres : Les Thématiques sont déterminés une fois sur l'autre en concertation avec les participants. - Diffusion d'une fiche thématique à l'issue (note information, intranet)

Résultats obtenus et modalités d'évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients

Communication directe et de proximité

Valorisation de l'image de la DRH

Transparence dans les modes de gestion RH

Renforcement de la professionnalisation des cadres

Création de fiches thématiques RH sur intranet, accessible à tous

Retour positif des différentes organisations syndicales : cadres et membres du personnel

Date et signature du Chef d'établissement

21-07-2017

